

Vincent DESCOEUR

Angélique BRUGERON

Suppléante

Faites le choix du Cantal

Dimanche 11 juin, vous avez été nombreux à nous accorder votre confiance dans un contexte national marqué par une vague sans précédent à laquelle nous avons bien mieux résisté grâce à vous. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leurs suffrages et vous appelons, quelle que soit votre sensibilité, à vous rassembler autour de notre candidature dimanche 18 juin.

Nous sommes venus à votre rencontre pour exposer et débattre de nos priorités pour la France et le Cantal. Nous avons pu mesurer votre aspiration à être représentés par des élus capables de travailler avec tous, de manière constructive, dans un esprit d'ouverture et de rassemblement.

Nous ne pouvons pas prendre le risque de l'inexpérience

Nous sommes aujourd'hui les seuls candidats possédant l'expérience et la connaissance des réalités locales indispensables pour être demain les porte-paroles efficaces de notre département et de cette France rurale qui a trop souvent le sentiment d'être abandonnée. Nous sommes les seuls en capacité d'assurer la défense des intérêts de nos communes rurales

et de l'agglomération d'Aurillac dont nous sommes désormais les uniques représentants pour ce 2e tour. Nous savons pouvoir être entendus par ce nouveau Gouvernement dont le Premier ministre s'est engagé comme moi aux côtés d'Alain Juppé.

La capacité de travailler avec tous

Fidèles à nos valeurs et à nos convictions, nous nous engageons, tout en restant exigeants et viailants, à apporter notre voix aux lois qui permettraient d'améliorer le quotidien de chacun et à nous opposer à de nouveaux prélèvements fiscaux, en particulier l'augmentation de la CSG. Loin des postures partisanes, nous serons vos représentants pour garantir qu'Aurillac, le Cantal et les Cantaliens ne soient pas les oubliés ou, pire encore, les victimes des décisions nationales

Pour être entendu, il ne suffit pas d'appartenir à une large majorité silencieuse et soumise. Il faut une parole forte, une responsabilité reconnue et un réseau solide Avec Angélique, que beaucoup d'entre vous ont découvert à l'occasion de cette campagne, nous vous assurons de notre engagement au service d'Aurillac et du Cantal pour obtenir la reconnaissance de la spécificité de notre département et un statut expérimental pour lui donner toutes ses chances.

Nous sollicitons votre soutien, celui des femmes et des hommes qui croient qu'au-delà des clivages partisans, les personnes, l'ancrage au territoire, le sens des responsabilités importent plus que les effets de mode.

L'enjeu de cette élection pour notre département n'est pas d'élire un député parmi les 400 d'une majorité annoncée écrasante et monochrome, mais bien de faire le choix de celui qui représentera avec force et conviction le Cantal et les Cantaliens.

Dimanche prochain, faites le choix des candiclats qui ont le Cantal au coau!

Cir. Assumed



Le 18 juin, faites le choix du Cantal

- "L'enjeu de cette élection pour notre département n'est pas d'élire un député parmi les 400 d'une majorité annoncée écrasante et monochrome, mais bien de faire le choix de celui qui représentera avec force et conviction le Cantal et les Cantaliens".
- " Nous nous battrons pour obtenir un statut expérimental qui donne toutes ses chances à notre département".
- "La victoire est à portée de main. Faites le choix d'un député utile et efficace pour Aurillac et le Cantal ".



Vincent DESCOEUR

54 ans, marié, deux enfants, domicilié à Montsalvy, agrégé de biologie, professeur au collège Jeanne de la Treilhe à Aurillac.

Président du Conseil départemental, conseiller départemental du canton d'Arpajon-sur-Cère.

Angélique BRUGERON, suppléante

Originaire de Belbex, 33 ans, en couple, un enfant, conseillère en formation. Elue municipale d'Aurillac et conseillère communautaire à la CABA.







Votez et faites voter

Vincent DESCOEUR

Angélique BRUGERON